

Dossier d'information

Projet de ferme solaire d'Henroux



Ce projet porte sur le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance d'une ferme solaire d'une capacité de production de 31 300 mégawattheures (MWh). Le site d'Henroux, à Sancoins dans le Cher, accueille une activité d'élevage de Charolaises en pâturage tournant. Certaines parcelles sont cultivées en maïs d'ensilage pour assainir le sol et permettre aux vaches de se déplacer pendant la saison humide.

À l'issue de nos études préliminaires et en concertation avec le propriétaire foncier, nous avons sélectionné la zone d'implantation indiquée dans le schéma ci-dessous. Les études environnementales sont en cours pour :

- dresser l'inventaire de la faune et de la flore conduit sur 4 saisons sur la zone d'implantation et 250 mètres autour ;
- rechercher les zones humides en fonction de la composition des sols et par carottage dans la surface d'implantation
- faire des recherches bibliographiques sur l'aire d'étude et analyser les données cartographiques.

Les états initiaux de ces études nous ont d'ores et déjà permis d'identifier dans notre schéma de développement différentes zones à éviter, dont une mare à sanctuariser dans une zone humide, et des mesures de réduction de l'impact sur la faune, notamment en espaçant davantage les structures photovoltaïques.

Les conclusions finales de cette étude nous permettront de caractériser les impacts et de proposer des mesures Éviter-Réduire-Compenser, en ligne avec notre Plan de gestion de la biodiversité. Par ailleurs, les études paysagères en cours nous aideront à choisir l'emplacement des haies qui seront ensemencées pour réduire l'impact visuel des installations.

Enfin, les états initiaux de l'étude préalable agricole en cours, conduite en parallèle à l'échelle de la Communauté de communes et de l'exploitation, démontrent que toutes les mesures sont prises pour adapter la centrale photovoltaïque à l'exploitation agricole du site. Ils indiquent également que la rétribution agricole collective permettra de financer des projets agricoles tiers.

Chiffres clés



30 164 MWh d'électricité produite chaque année



21,57 MWc de puissance maximale



13 725 foyers approvisionnés chaque année (équivalent, hors chauffage)



42,6 hectares de superficie



7 754 tonnes de CO₂ économisées chaque année (comparé au mix européen)

Participez !

Une présentation publique du projet s'est tenue le 26 juin 2023 en mairie de Sancoins.

Vous souhaitez obtenir davantage d'informations, partager votre avis ou émettre des recommandations ?

Nous répondons à toutes vos demandes adressées par e-mail à l'adresse contact.fr@lightsourcebp.com ou par courrier à :

Léandre Rousselot
42, rue Théophile Lamy
18000 Bourges

Schéma de développement préliminaire

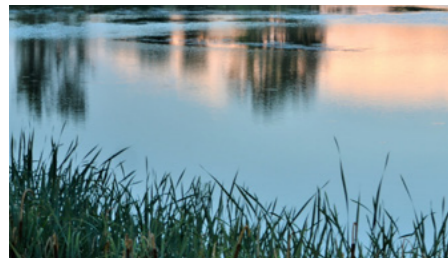
Projet de ferme solaire d'Henroux

Au stade préliminaire du projet, nous envisageons le schéma de développement suivant, qui sera amené à évoluer avec les recommandations issues des consultations publiques et des différentes études que nous conduisons.



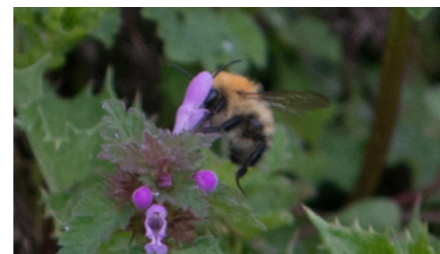
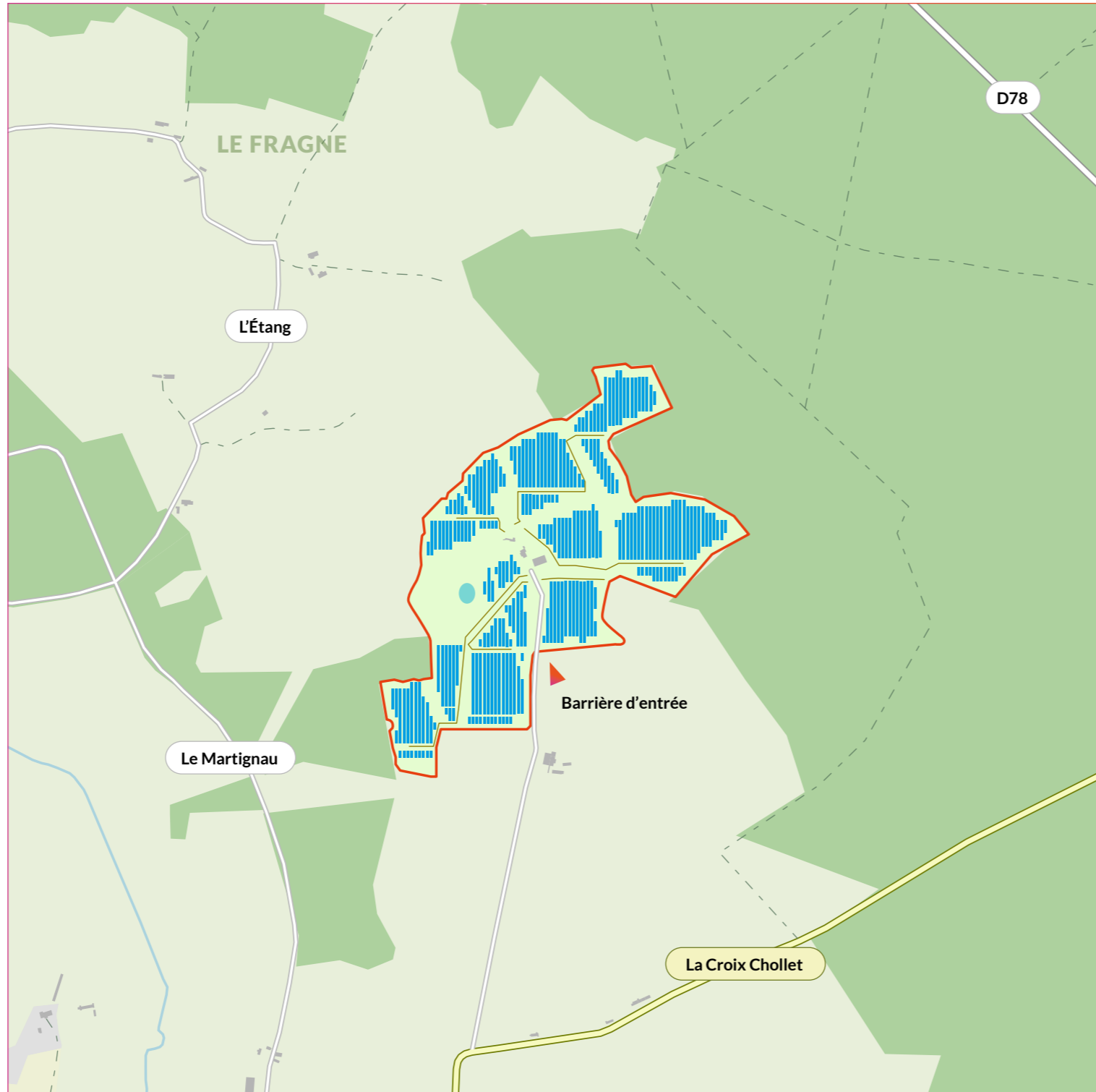
Poursuite de l'activité d'élevage

L'exploitation accueille une activité d'élevage de Charolaises en pâturage tournant qui se poursuivra sur l'intégralité de l'exploitation. Le couplage d'ombrières fixes et dynamiques est donc parfaitement adapté. Dans les enclos où les vaches pâturent, les panneaux surélevés à 2,5 mètres resteront fixes et à l'horizontale pour laisser un maximum d'espace aux animaux. Dans les prés au repos, ils fonctionneront sur trackers pour suivre la trajectoire du soleil.



Sanctuarisation d'une mare

Les zones humides contribuent à la fonction hydrologique, épuratoire et biologique de la terre. Il est impératif de les préserver. C'est pourquoi nous souhaitons sanctuariser la mare existant sur l'exploitation. Nous prévoyons en outre d'enrichir cette zone pour la convertir en zone humide floristique et en faire un havre de développement pour de nombreuses espèces hygrophiles.



Préservation de la biodiversité

Le site abrite une faune abondante, dont des grenouilles agiles, des salamandres tachetées, un nid de guépiers d'Europe et des ruches. L'activité d'apiculture existante sur le site sera préservée. Ainsi, notre schéma de développement comprend des zones d'évitement autour des haies, des arbres, de la mare et d'un pré voisin, ainsi que des mesures d'adaptation pendant la construction.



Ensemencement de prairies

Une parcelle cultivée en maïs d'ensilage présente une terre de plus en plus sablonneuse et un mauvais rendement dus aux sécheresses. Elle sera réensemencée avec un mélange de semis adapté à l'ensoleillement et à la température sous les panneaux qui contribuera à une pousse plus longue l'hiver et l'été et un fourrage plus protéiné pour les vaches.



Conservation des haies existantes

Le site est bordé de différentes essences d'arbres qui contribuent à l'écosystème de l'exploitation et constituent un refuge pour la faune aviaire patrimoniale, en stationnement comme en déplacement. Nous adapterons donc l'implantation des installations pour conserver ces haies d'arbres et préserver les refuges de cette faune. Par ailleurs, nous planterons de nouvelles haies dans le cadre des mesures de réduction et d'accompagnement que nous mettons systématiquement en œuvre dans nos projets dès qu'un impact paysager est identifié.

FAQs

Y a-t-il un risque de détournement du foncier agricole au profit de la production d'énergie ?

L'agrivoltaïsme associe exploitation agricole ou élevage et production d'électricité sur une même parcelle de terre, avec la priorité à l'usage agricole. Nos panneaux surélevés sont parfaitement adaptés pour éviter la compétition des usages sur un même foncier et contribuent à lutter contre la déprise agricole. Il existe toutefois une perte de terre minimale (moins de 5 %) due aux pieux battus qui soutiennent les panneaux solaires et à la présence d'un poste de transformation et d'un poste de livraison.

À qui incombe l'entretien des installations ?

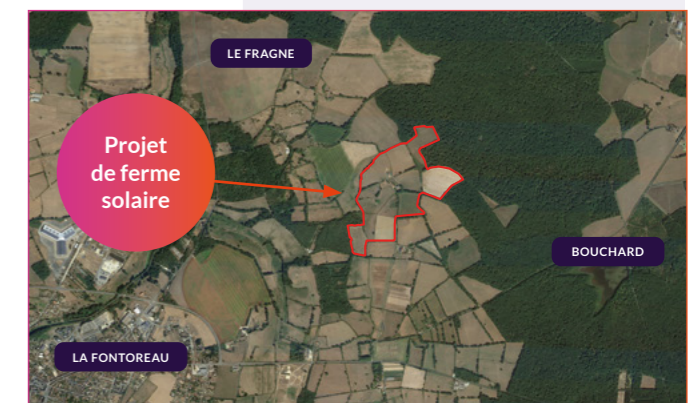
Pendant l'exploitation, nous nous chargeons de la maintenance des installations et de l'entretien de l'herbe sous les panneaux et des haies végétales que nous ensemencions autour de la ferme. Plusieurs fois dans l'année, nous envoyons des spécialistes sur site pour nettoyer les panneaux en profondeur. Et entre chaque visite, la pluie suffit généralement à ôter les salissures et la poussière en surface.

Les panneaux ont-ils une incidence sur le rendement agricole ?

Des recherches sont en cours à ce sujet au sein du Pôle de recherche sur l'agrivoltaïsme conduit par INRAE, dont nous sommes membres. Aujourd'hui, les études confirment que les installations photovoltaïques protègent les cultures des aléas climatiques, comme la grêle ou le gel, réduisent la température de l'air et du sol en journée ainsi que les amplitudes thermiques, diminuent l'évapotranspiration et permettent de conserver le potentiel fourrager global.

Quid du bien-être animal ?

Certaines études, dont celles d'INRAE, indiquent que les panneaux solaires améliorent le confort des animaux, notamment grâce à l'abri ombragé qu'ils leur procurent.



Qui nous sommes

Nous sommes Lightsource bp, un leader mondial du développement, de la gestion et de l'exploitation de projets solaires. Depuis plus de 10 ans, nous utilisons la lumière du soleil pour alimenter notre planète avec une énergie propre, durable et responsable en déployant des projets solaires d'envergure, notamment dans l'agrivoltaïsme.



Concertation avec les communautés riveraines

Chez Lightsource bp, nous sommes convaincus que la réussite d'un projet réside dans la concertation avec les communautés de riverains, d'agriculteurs et les pouvoirs publics tout au long de son développement. C'est pourquoi nous organisons régulièrement des permanences publiques avec les habitants pour les informer sur nos projets à l'étude, recueillir leurs recommandations et échanger sur le solaire et nos activités.

Pour ce projet agrivoltaïque, nous avons organisé une présentation publique en mairie de Sancoins le 26 juin 2023, lors de laquelle nous avons pu en présenter les contours aux agriculteurs, élus et habitants.



En savoir plus

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous par e-mail à contact.fr@lightsourcebp.com ou par courrier postal à l'adresse

Lightsource bp, 1165, rue Jean-René Guillibert Gauthier de la Lauzière, CS 20583, Les Milles Cedex 02, 13290 Aix-en-Provence

nous nous ferons un plaisir d'organiser un entretien avec un membre de notre équipe pour répondre à vos questions.